



Assemblée générale

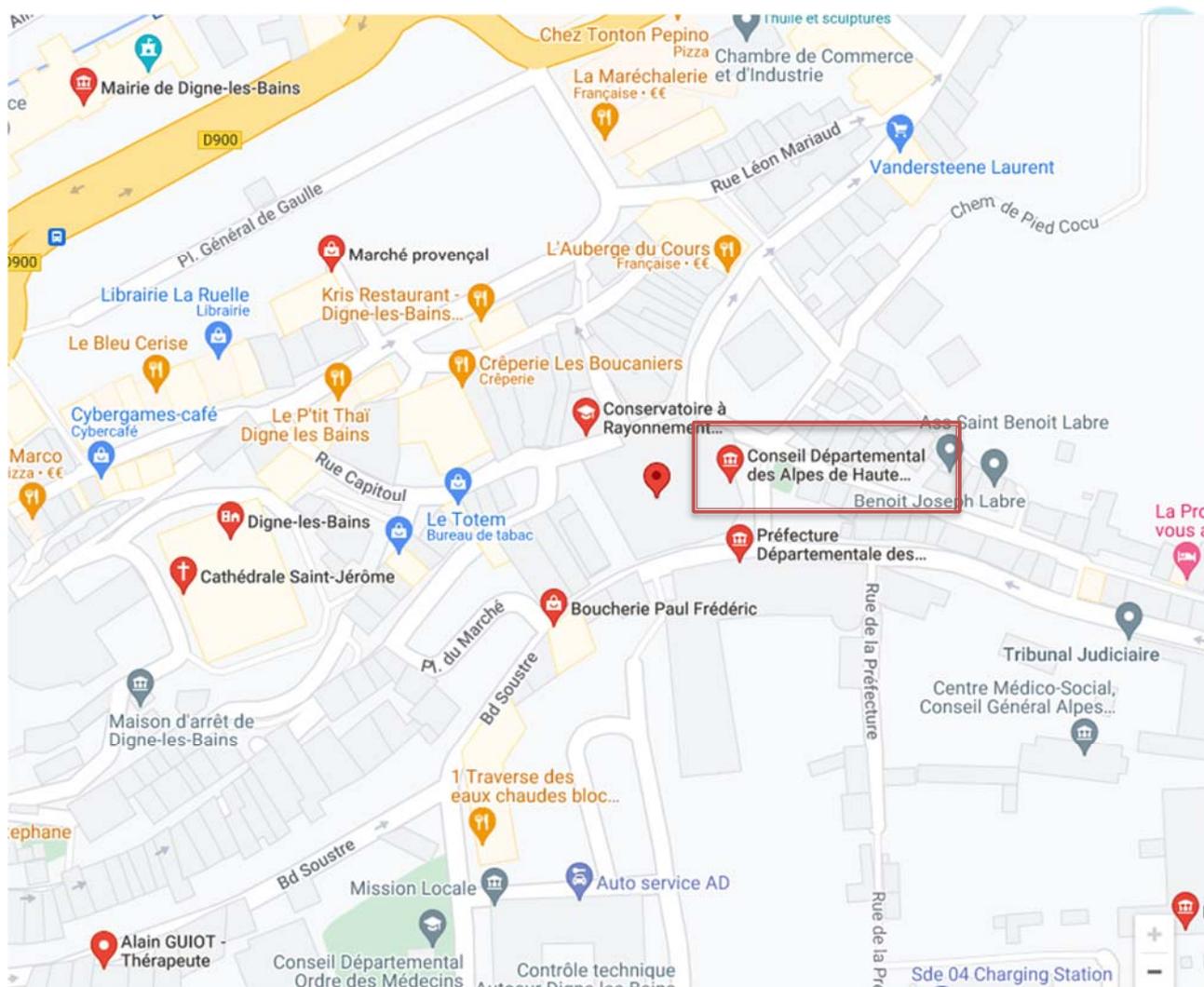
Le 26/04/2022 - 9h30 – 12h00 - A Digne les Bains

ORDRE DU JOUR

- 9h15 – 9h30 Accueil des participants
- 9h30 – 10h10 Assemblée générale statutaire**
- Rapport moral de la Présidente
Rapport d'activités
Rapport financier
- 10h10 – 10h30 Intervention des personnalités**
- 10h30 – 12h00 Sujet d'actualité : Le bois local dans la Réglementation environnementale 2020**
- La ressource bois mobilisable dans le département
L'analyse des cycles de vie du bois local dans la construction et le chauffage
Comment prescrire du bois local dans vos projets ?
- Intervenants : Bois des Alpes, Fédération du BTP 04, Communes forestières (sous réserve)*
- 12h00 Clôture

LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Salle de Réception
Hôtel du Département
13 Av. du Dr Romieu - 04000 DIGNE LES BAINS





COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter : Caroline GALLES au 06 30 42 69 94

MODALITES D'INSCRIPTION

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait par retour du bulletin réponse à l'adresse email suivante : inscription@communesforestieres.org.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au **22 avril 2022**.